



Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Saint-Brieuc

COMMUNE DE PLOUFRAGAN
DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MARS 2024

Convocation du 6 mars 2024
Liste des délibérations affichée et publiée
sur internet le 14 mars 2024

L'an deux mille vingt quatre, le douze mars à 19h00, le conseil municipal de la commune de PLOUFRAGAN s'est réuni en session ordinaire, à l'hôtel de ville, après convocation légale, sous la présidence de Mme Pascale GALLERNE, Maire-Adjointe.

PRESENTS : Pascale GALLERNE, Annie LABBE, Anthony DECRETON, Maryse LAURENT, Xavier BIZOT, Viviane BOULIN, Mari COURTAS, Patrick COSSON, Michel JUHEL, Annick MOISAN, Marie-Ange LE FLANCHEC, Pierre-Jean SALAUN, Christine ORAIN-GROVALET, Pascale LABBE, Gabrielle GOUEDARD, Emmanuel LE NOA, Pierre-Yves BRUNEL, Céline PESTEL, Séverine TRETON, Yann LE GUEDARD, Luc STRIDE, Julie LEMAIRE, Romuald LABARRE, Maxime LE CRONC, Jean-Pierre HAMON, Paul PERSONNIC, Christophe TRONET, Marie-Hélène PASCO et Martial COLLET

ABSENTS : Rémy MOULIN (donne pouvoir à Anthony DECRETON)
Bruno BEUZIT (donne pouvoir à Xavier BIZOT)
Pascal DUBRUNFAUT (donne pouvoir à Viviane BOULIN)
David ROUALEN (donne pouvoir à Patrick COSSON)

SECRETAIRE DE SEANCE : Patrick COSSON

Membres en exercice : 33

Présents : 29

Votants : 33

SPORTS

2024-736 SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES DANS LE CADRE DE L'AIDE AU MAINTIEN DE L'EMPLOI ASSOCIATIF DE L'AMICALE LAIQUE DE PLOUFRAGAN SECTION BASKET

M. BIZOT rappelle que le conseil départemental des Côtes d'Armor mène depuis 1994 une politique volontariste pour favoriser la création et la pérennisation d'emplois associatifs.

La ville de Ploufragan s'est associée depuis 2007 à ce dispositif en soutenant l'emploi de trois associations sportives (Ploufragan Football Club, ALP Basket, Stade Ploufraganais Roller Skating).

Compte tenu du rôle majeur des associations dans le développement d'activités et l'animation de notre territoire, la Ville propose de maintenir le versement d'une subvention.

Le soutien apporté par la commune de Ploufragan à l'ALP Basket s'élevait, jusqu'en 2023, à 8 572€ par an.

mis sur internet le 18 mars 2024

Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 15/03/2024

Publié le

ID : 022-212202154-20240312-DB202412MARS736-DE

Depuis 2020, l'aide du conseil départemental est plafonnée à 8 000€ pour chaque emploi.

Dans le contexte budgétaire actuel, la commune propose de s'aligner sur le montant plafonné par le Département, soit une aide de 8 000€ pour l'année 2024.

Il est donc proposé au conseil municipal de bien vouloir adopter la délibération suivante :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée

- par **30 voix**

- **et 3 abstentions** (Annick MOISAN, Gabrielle GOUEDARD, Martial COLLET)

- **DECIDE** de verser à l'association Amicale Laïque Ploufragan section basket une subvention d'un montant de 8 000€ pour l'année 2024 afin de participer à la prise en charge des coûts salariaux du poste d'éducateur sportif de l'association.

A Ploufragan, le 14 mars 2024

LA PRESIDENTE DE SEANCE
Pascale GALLERNE



LE SECRETAIRE DE SEANCE
Patrick COSSON

